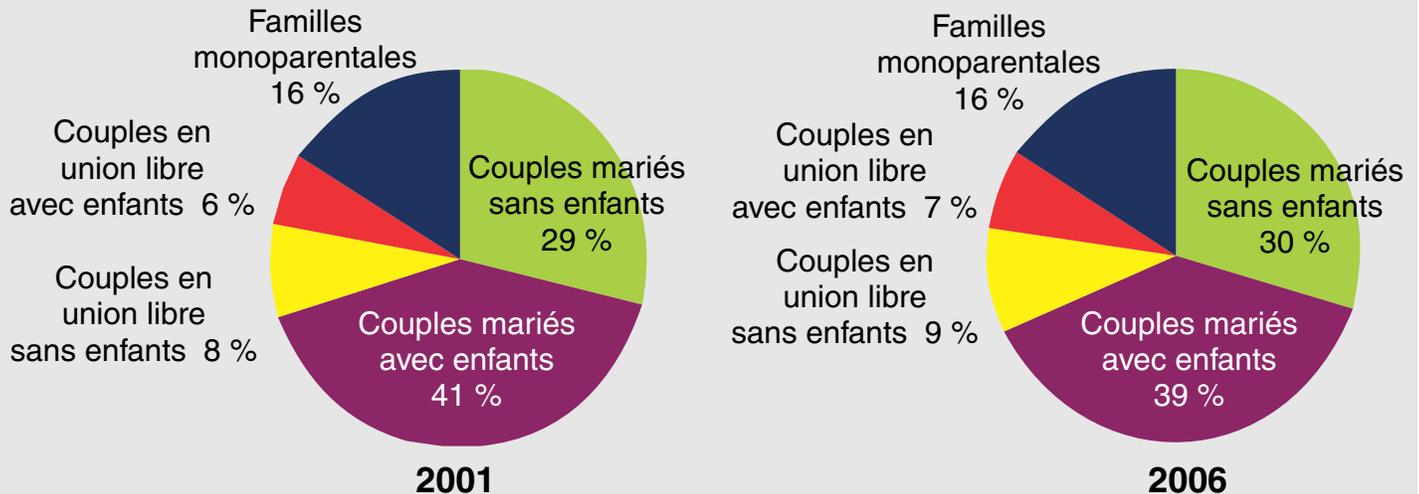




2.1.1 Structure familiale

Fig. 2.1.1 Répartition des familles de recensement selon la structure familiale, Canada, 2001 et 2006



Nota :

Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Source : Adapté de Statistique Canada <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GID=837928&GK=1&GRP=1&O=D&PID=89016&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=68&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>, consulté le 13 décembre 2011.

D'après le recensement, on compte cinq types de familles au Canada : les couples mariés avec enfants, les couples mariés sans enfants, les couples en union libre avec enfants, les couples en union libre sans enfants et les familles monoparentales. Il ressort du recensement de 2006 que la structure des familles canadiennes est en pleine évolution. Parmi les familles de recensement, la proportion de couples mariés avec enfants a été ramenée de 41 % en 2001 à 39 % en 2006. Par ailleurs, la proportion de couples en union libre avec enfants est passée de 6 % des familles de recensement en 2001 à 7 % en 2006. La proportion de couples mariés avec enfants va en diminuant, tandis que celles de couples en union libre avec enfants augmente.

Conséquences

Comme les enfants sont plus nombreux à vivre dans des familles non traditionnelles, la définition canadienne de la notion de famille doit prendre en compte les réalités sociales et être assez large pour englober les structures familiales d'aujourd'hui. De plus, il faut savoir que les familles ne fonctionnent pas toutes de la même façon ou ne sont pas toutes privilégiées dans la même mesure. En reconnaissant les disparités et les luttes communes à certains types de familles (p. ex. un faible revenu au sein des familles monoparentales dirigées par des femmes), nous pouvons commencer à remédier à ces inégalités et, par le fait même, réduire les effets néfastes sur l'unité familiale et les enfants touchés.

